



/PR/EMPPR/MM



ATTESTATION

(AVANT L'ENTREE SUR LE TERRITOIRE GABONAIS)

Je soussigné, **Contre-Amiral AMEREIN Pierre**, Chef d'Etat-Major Particulier du Président de la République, Chef de la Maison Militaire, atteste que **Monsieur AHAMADA GERAUD ADEMULE**- titulaire du passeport Français N°18DD47264 - en cours de validité, est invité à Libreville par le **Conseiller du Président de la République, Monsieur IGOHO Fernand**. Il y séjournera du **01 Juin au 31 août 2022**.

Des dispositions particulières ont été prises pour faciliter son entrée sur le territoire national par l'obtention d'un visa disponible à l'Aéroport de Libreville, à son arrivée.

Les compagnies aériennes et les services de police sont priés d'autoriser son embarquement vers le Gabon.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Libreville, le 18 mai 2022